Mandat	de	déclaration	et de	paiement	des	prélève	ments	prévus	aux	articles	L13	7-20,
L137-21	et	L137-22 du	code d	e la sécur	ité s	ociale, à	l'articl	e 1609	tricie	s du CG	l et	de la
redevan	се	prévue à l'ai	ticle 16	609 tertrici	es di	u CGI						

Je soussigné,, agissant au nom et pour le compte de l'entreprise
désigne
en qualité de mandataire pour déclarer et acquitter en mon nom et pour mon compte, les prélèvements prévus aux articles L137-20, L137-21 et L137-22 du code de la sécurité sociale, à l'article 1609 tricies du CGI et la redevance prévue à l'article 1609 tertricies du CGI.
En cas de contrôle fiscal, le mandataire représente l'entreprise au cours de l'ensemble des opérations de contrôle et répond aux courriers et pièces de procédure (y compris les transactions) adressés par les services vérificateurs lors de la procédure de rectification, de la procédure de recouvrement et, le cas échéant lors de la procédure contentieuse ; en ce cas, le contrôle sera réalisé sur place dans les locaux du mandataire et l'intégralité des pièces de procédure devra être envoyée à l'adresse de ces locaux.
Ce mandat produira ses effets jusqu'à ce qu'il soit dénoncé par le mandant ou le mandataire auprès du service des impôts des entreprises qui gère la TVA de l'entreprise étrangère assujettie.
Fait à , le
Je soussigné,,
agissant au nom et pour le compte de l'entreprise
accepte la désignation ci-dessus en qualité de mandataire et m'engage à accomplir, pour le compte de l'entreprise
les opérations visées par le mandat.

Fait à , le